

Coronavirus Covid-19

Protocole des cliniques dentaires

Reprise des activités

TABLE DES MATIÈRES

MISE EN CONTEXTE	5
Les objectifs et le mandat du comité	5
Composition du comité	5
ÉNONCÉ DES PRINCIPES.....	6
Phase 4 : Poursuite du déconfinement (été 2020)	6
RÔLES ET RESPONSABILITÉS	6
CONTEXTE D'ENSEIGNEMENT DANS LES CLINIQUES.....	7
PORTRAIT DE LA FACULTÉ EN CHIFFRES	7
La Faculté en chiffres	7
Les cliniques dentaires en chiffres	7
Nombre de personnes quotidiennement dans les cliniques	8
RÈGLES GÉNÉRALES	8
ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELS.....	9
Disciplines : Port de la Jaquette obligatoire en raison de présence d'aérosols	9
Disciplines : Port de la jaquette discrétionnaire	9
NIVEAU D'ALERTE ROUGE : ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE ET CONSIGNES.....	10
Équipement de protection individuelle : Alerte de niveau rouge	10
Pour toutes interventions à risque de production d'aérosols provenant de liquides biologiques (PPF et DO sans digue, ainsi que chirurgie et paro chirurgie avec utilisation de la turbine) :	10
Pour toutes les interventions sans production d'aérosols ou à faible production d'aérosols provenant de liquides biologiques (PPF, DO, urgence, endo, Dentisterie pédiatrique avec digue, CPP) :	10
Pour toutes les interventions sans aucune production d'aérosols (CSP, diagnostic, PPF plan de traitement, radiologie, prosthodontie amovible, orthodontie) :	11
Autres ajustements dans nos pratiques :	11
PROTOCOLE DÉTAILLÉ ET LES PROCÉDURES	12
Responsabilité des membres de la communauté de la FMD	12
Avant de se présenter aux cliniques.....	12
Recommandations pour les personnes présentant des symptômes	12
Les aires de repas.....	12
Règle relative à l'utilisation des airs de repas	12
Localisation des airs de repas pour les cliniciens	12
Localisation des airs de repas pour les étudiants	13
Localisation des airs de repas pour le personnel des cliniques	13
L'accueil des étudiants en clinique	13
L'accueil du personnel clinique, des chargés de clinique et/ou professeurs en clinique.....	13
TRIAGE DU PATIENT ET DÉPISTAGE.....	14
Avant de donner un rendez-vous aux patients	14
Conditions de refus d'accès aux cliniques.....	14

Condition 1	14
Condition 2	14
Condition 3	15
Recommandation pour les patients présentant des symptômes.....	15
Informations à transmettre aux patients lors de la prise de rendez-vous	16
Accueil des patients dans la salle d'attente	16
Horaire de désinfection de la salle d'attente	16
Accueil des patients dans les cliniques	17
TRAITEMENT DU PATIENT À LA CLINIQUE DENTAIRE	17
Rôle de l'étudiant.....	17
Avant l'arrivée du patient.....	17
Après l'arrivée du patient.....	17
Pendant le traitement	18
Après le traitement	18
Sortie des cliniques.....	19
Rôle de l'assistant dentaire.....	19
Avant l'arrivée du patient.....	19
Après l'arrivée du patient et pendant le traitement	19
Après le traitement	19
Sortie des cliniques.....	19
Une fois par semaine.....	19
Rôle des commis à l'admission ou à l'accueil.....	19
Avant l'arrivée du patient.....	19
À l'arrivée du patient.....	19
Gestion des paiements	20
Rôle des employés de la stérilisation	20
Procédure au laboratoire des techniciens dentaires	20
Procédure au Guichet PPF	20
Rôle du chargé de cliniques/professeurs.....	20
STÉRILISATION	20
GESTION DES UNIFORMES.....	21
Avant de se présenter aux cliniques	21
Procédure dans les vestiaires.....	21
À l'extérieur des cliniques, incluant le moment des pauses	21
Après la journée de travail	21
ÉVALUATION DES RISQUES D'EXPOSITION.....	21
FORMATION.....	22
AMÉNAGEMENTS SÉCURITAIRES	22
Ventilation	22

Jaquettes de contagions	23
Aménagement des salles d'attente	24
Type de séparateur pour les chaises dans les salles d'attente.....	24
B-1	24
Chirurgie	25
Orthodontie majeure	25
Pédodontie	25
La circulation des patients	26
Station de désinfection pour les mains.....	26
Espace vestiaire pour les étudiants des cliniques	27
Espace vestiaire pour le personnel des cliniques, les chargés de clinique et les professeurs	27
Espace vestiaires et réaménagement des casiers au 2 ^e étage.....	28
Espace salle à manger pour les cliniciens.....	29
Espace salle à manger pour les étudiants.....	29
Espace salle à manger pour le personnel des cliniques	30
J-015 : 19 places	30
D225 : 21 places	30
CONCLUSION : DÉFIS ET SOLUTIONS	30
ANNEXE 1 : RAPPORT DE VIOLATION AU PROTOCOLE DE PRÉVENTION DE LA COVID-19.....	31
Formulaire d'incident : Rapport de violation au protocole de prévention, Secteur Clinique	31
ANNEXE 2 : DÉPART ET RETOUR PENDANT UNE SÉANCE CLINIQUE	32
Responsabilité des étudiants pour sortir d'une clinique pendant une séance	32
ANNEXE 3 : LISTE DES CLINIQUES DÉSIGNÉES POUR PATIENTS SYMPTOMATIQUES.....	33
Cliniques pour tous désignées	33
Cliniques pédiatriques désignées.....	33
ANNEXE 4 : FORMULAIRE DE DÉPISTAGE	34
Formulaire de dépistage du patient / 18 ans et plus.....	34
Formulaire de dépistage : 6 à 17 ans.....	35
Formulaire de dépistage : 6 mois à 5 ans	36
ANNEXE 5 : AIDE-MÉMOIRE PRATIQUE.....	37
Procédure : masque de niveau 3	37
Désinfection de la visière réutilisable	37
ANNEXE 6 : GESTION DE L'ABSENTÉISME ET DÉCLARATION DE MALADIE DU PERSONNEL CLINIQUE	38
Situation 1	38
Consigne situation 1	38
Situation 2	38
Consigne situation 2	38
Situation 3	39
Consigne situation 3	39

Situation 4.....	40
Consigne situation 4.....	40
Situation 5.....	40
Consigne situation 5.....	40
Situation 6.....	40
Consigne situation 6.....	40
RÉFÉRENCES	40

MISE EN CONTEXTE

Le présent protocole vise à fournir une stratégie permettant la reprise de nos activités cliniques à la Faculté de médecine dentaire.

Le document a été élaboré en tenant compte de la situation épidémiologique prévalant au Québec, des recommandations émises par le ministère de la Santé et des services Sociaux en collaboration avec l'Institut national de la santé publique du Québec (INSPQ), la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), ainsi que plusieurs autres collaborateurs tels que :

- L'Ordre des dentistes du Québec
- L'Ordre des hygiénistes dentaires du Québec
- L'Association des chirurgiens-dentistes du Québec
- La Fédération des dentistes spécialistes du Québec
- Le centre hospitalier universitaire de Québec-Université Laval
- L'Ordre des denturologistes du Québec
- L'Ordre des techniciennes et techniciens dentaires du Québec
- L'Association des denturologistes du Québec
- L'Association des assistant(e)s dentaires du Québec

Ces recommandations ayant préséance, le protocole de reprise des activités cliniques dentaires pourra être sujet à modification, et ce, afin de toujours respecter les recommandations émises par les autorités compétentes dans le domaine.

Les objectifs et le mandat du comité

- Favoriser la reprise de nos activités cliniques dans le respect des personnes en visant la protection de la santé et de la sécurité du personnel travaillant à la Faculté, des étudiants et des patients ;
- Rétablir les activités normales de la Faculté dans le respect des différentes recommandations ;
- Assurer la protection des personnes vulnérables ;
- Réduire les risques de contamination au COVID-19 ;
- Maintenir des cohortes entières d'étudiants afin de conserver une formation de qualité ;
- Favoriser un retour harmonieux dans le milieu de travail en réévaluant nos processus afin de répondre aux différentes recommandations ;
- Définir une stratégie adaptée à la réalité de la Faculté de médecine dentaire de l'Université de Montréal.

Composition du comité

René Voyer :	Professeur agrégé et vice-doyen aux affaires cliniques
Hugo Ciaburro :	Professeur agrégé et vice-doyen associé aux affaires cliniques
Jean Barbeau :	Professeur titulaire, Dépt de stomatologie, responsable du Comité de la prévention et du contrôle de l'infection
Sophie Arès :	Directrice administrative
Josianne Girard :	Chef de section aux opérations cliniques

ÉNONCÉ DES PRINCIPES

La sécurité de tous les membres de la communauté de la Faculté de médecine dentaire ainsi que celle des patients est primordiale.

Tous les membres de la communauté facultaire doivent rester hors du site, à moins que leur présence soit requise en raison des activités cliniques et précliniques et/ou de leurs rôles et responsabilités ;

Tous les membres de la communauté facultaire doivent respecter les directives générales de la Santé publique ainsi que les directives émises par la Faculté de médecine dentaire et par l'Université de Montréal, et ce, durant toute la période de la pandémie.

Toutes les mesures présentées dans ce document sont assujetties à l'évolution de la situation sanitaire et des directives émises par la santé publique, par la Faculté de médecine dentaire, par l'Université de Montréal et par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

En raison de l'évolution de la pandémie COVID-19, des niveaux d'intervention sont utilisés pour moduler les mesures de prévention et contrôle des infections. Le niveau d'intervention est déterminé par les experts en santé publique qui effectuent un suivi quotidien des indicateurs portant notamment sur les capacités du système de soins de santé, le contrôle de la transmission et l'épidémiologie. La variation de ces indicateurs permet d'évaluer le niveau d'intervention requis selon la situation géographique. En temps de pandémie, pour l'ensemble de la société, les mesures à mettre en place sont ajustées selon 4 niveaux.

- Le niveau 1, étant le niveau d'intervention le plus faible;
- Les niveaux 2, 3 et 4 combinés, correspondant aux mesures qui avaient été instaurées depuis le début de la pandémie.

À noter que le niveau actuel d'intervention au Québec, au mois d'août 2020, est de 1.

Phase 4 : Poursuite du déconfinement (été 2020)

À ce jour, août 2020, le Québec est toujours dans la phase 4 de la reprise des activités cliniques et elle se caractérise par :

- Poursuite de l'offre de traitements non urgents, auprès des patients asymptomatiques;
- Modulation des mesures de prévention et contrôle des infections mises en place en fonction du niveau d'intervention visant à ralentir la transmission de la COVID-19;
- Seuls les traitements dentaires urgents et les consultations par télé dentisterie sont autorisés auprès des patients suspectés ou confirmés de la COVID-19;
- Maintien de certaines cliniques dentaires désignées COVID-19 pour traiter les patients suspectés ou confirmés de la COVID-19;
- Reprise des services de santé dentaire publique en milieu scolaire, en CHSLD et en service de garde.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS

La reprise des activités cliniques relève d'une responsabilité partagée entre la Faculté de médecine dentaire et l'Université de Montréal.

La direction de la Faculté de médecine dentaire est responsable d'élaborer et d'implanter, en collaboration avec l'Université de Montréal, les directives gouvernant la reprise et le maintien des activités d'enseignement clinique dans le respect des recommandations provenant de diverses instances.

Chaque membre de la communauté facultaire est responsable individuellement de respecter les directives émises par la santé publique, de demeurer informé et de suivre les formations requises.

CONTEXTE D'ENSEIGNEMENT DANS LES CLINIQUES

Notre faculté est un milieu de formation professionnelle pour les dentistes et elle a pour mission de contribuer au développement des connaissances et des pratiques en médecine dentaire ainsi qu'à la promotion de la santé buccodentaire de la population du Québec et d'ailleurs selon des normes de compétence de niveaux national et international. Nous offrons des soins préventifs et curatifs de haut niveau et à un coût très compétitif à une population qui n'aurait pas autrement accès à ces traitements.

Nos cliniques représentent le milieu d'apprentissage principal pour les étudiants du programme de doctorat en médecine dentaire. En effet, 99% des activités d'apprentissage clinique de nos étudiants du premier cycle ont lieu dans nos différentes cliniques situées au premier étage du pavillon Roger-Gaudry. Les étudiants reçoivent une formation dès le début de leur première année afin de leur permettre de faire de l'assistantat dans les cliniques.

Dès la deuxième année, ils prodiguent des traitements préventifs aux patients tout en continuant leurs apprentissages dans notre laboratoire de simulation pour les traitements curatifs. Dans les deux dernières années de leur formation, les étudiants ont principalement des cours cliniques et ils traitent des patients cinq journées par semaine.

Dans ce contexte, la reprise des activités cliniques est essentielle pour la formation des étudiants.

PORTRAIT DE LA FACULTÉ EN CHIFFRES

La Faculté de médecine dentaire de l'Université de Montréal est la plus grande faculté francophone en Amérique du Nord dans ce domaine. Formant plus de 50 % des dentistes du Québec, elle est la plus importante du pays sur le plan des effectifs étudiants. Elle figure parmi les chefs de file des pays francophones en recherche buccodentaire.

La Faculté en chiffres

- 500 étudiants et résidents
- 50 professeurs et chercheurs
- 160 cliniciens généralistes et spécialistes
- 70 employés de soutien et d'administration
- 5 000 diplômés
- 2 500 professionnels qui reçoivent annuellement de la formation continue

Les cliniques dentaires en chiffres

- Plus de 33 000 rendez-vous par année soit environ 1100 à 1230 par semaine
- On y compte environ 200 rendez-vous par jour
- 50 employés dédiés au fonctionnement des cliniques
 - Gestion
 - Admission
 - Coordination
 - Assistance dentaire
 - Asepsie/stérilisation
 - Radiologie
 - Prothèse dentaire

Nombre de personnes quotidiennement dans les cliniques

PRÉSENCES	AM	PM
Professeurs / cliniciens	21	25
Étudiants	104	129
Employés	50	50
Patients	104	129
TOTAL	279 personnes (Moyenne)	333 personnes (Moyenne)

RÈGLES GÉNÉRALES

1. Le port du masque est obligatoire lors de l'entrée dans les pavillons de l'Université et pour tous les déplacements à l'intérieur de l'Université. La Faculté encourage l'utilisation d'un masque réutilisable pour répondre à cette obligation ;
2. Le port du masque de procédure **de niveau 3** est obligatoire à l'intérieur des cliniques ;
3. Mis à part lorsque la visière est requise, le port des lunettes protectrices est obligatoire en clinique.
4. Pour accéder aux cliniques et aux laboratoires, nous demandons aux membres de la Faculté de ne pas utiliser la porte B-1 ou B-134x. L'utilisation des autres portes d'entrée devra être privilégiée ;
5. Les étudiants, le personnel, les professeurs et les chargés de clinique doivent procéder à l'asepsie de leurs mains avec une solution hydroalcoolique à 70% disponible aux différentes portes d'entrée ;
6. À l'extérieur des cliniques, le port du sarrau blanc fermé est obligatoire. Ceci inclut les périodes de pauses et/ou dîner. L'étudiant utilise son propre sarrau blanc.
7. Les étudiants, le personnel, les professeurs et les chargés de clinique ont l'obligation et la responsabilité de suivre les règles d'hygiène en place, les différents procéduriers émis par la Faculté et les recommandations du ministère de la Santé et des Services sociaux. Si une violation au protocole survient, un formulaire à [l'annexe 1](#) devra être rempli et remis à la direction facultaire ainsi qu'au Responsable de la Prévention et du contrôle des infections qui fera le suivi avec le Comité de contrôle de prévention des infections de la FMD;
8. Le personnel, les étudiants, les professeurs et les chargés de clinique doivent respecter les différentes signalisations, sens de circulations lorsque requis. N.B.: Comme mentionné dans le guide de préparation des activités d'enseignement dans les laboratoires, pour le trimestre d'automne 2020, il est à noter que croiser une personne lors d'un déplacement n'est pas un facteur de risque de contagion reconnu ;
9. Il est interdit de consommer ou de conserver des aliments et des breuvages dans les laboratoires, les cliniques, la centrale de stérilisation et le guichet PPF ;
10. Il est interdit de consommer des aliments et/ou des breuvages dans les vestiaires, seule une boîte à lunch peut être déposée dans le casier ;
11. Les séances cliniques se dérouleront selon l'horaire habituel, soit de 9h à 12h le matin, puis de 13h30 à 16h30 l'après-midi ;
12. Les étudiants, les professeurs et les chargés de clinique sont invités à arriver plus tôt, soit le temps nécessaire pour la mise en application des mesures sanitaires et des EPI, selon un horaire établi ;
13. Pour les étudiants : il est interdit de sortir des cliniques sauf pour une situation urgente (prise de collation pour raison médicale ou salle de bain) ou à la fin de la séance clinique lorsque le traitement du patient est terminé. Pour connaître la marche à suivre, lire [l'annexe 2](#).

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELS

Disciplines : Port de la Jaquette obligatoire en raison de présence d'aérosols

- Prothèse Partielle Fixe (PPF)
- Chirurgie (clinique de chirurgie, implantologie chirurgicale, parodontie)
- Urgence
- Clinique de Prévention et de Parodontie (CPP)
- Endodontie
- Dentisterie Opératoire (DO)
- Dentisterie Pédiatrique

Disciplines : Port de la jaquette discrétionnaire

- Prothèse amovible
- Orthodontie
- Diagnostic
- Radiologie
- Clinique de Sélection des Patients (CSP)
- Implantologie (restauration)

NIVEAU D'ALERTE ROUGE : ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE ET CONSIGNES

Équipement de protection individuelle : Alerte de niveau rouge

Pour toutes interventions à risque de production d'aérosols provenant de liquides biologiques (PPF et DO sans digue, ainsi que chirurgie et paro chirurgie avec utilisation de la turbine) :

- Port du masque KN95
- Port de la visière
- Port de la jaquette de contagion pour les étudiants et cliniciens (les gants doivent recouvrir les poignets)
- L'utilisation de salle fermée pour les soins tels que : la PPF et la DO (sans digue)

Pour toutes les interventions sans production d'aérosols ou à faible production d'aérosols provenant de liquides biologiques (PPF, DO, urgence, endo, Dentisterie pédiatrique avec digue, CPP) :

- Port du masque de procédure de niveau 3
- Port de la visière (ou de lunettes de protection avec protections latérales)
- Port de la jaquette de contagion pour les étudiants
- Port de la jaquette de contagion optionnelle pour les cliniciens
- Salle ouverte ou fermée
- *L'utilisation du Cavitron ou autre appareil ultrasonique est interdite

Pour toutes les interventions sans aucune production d'aérosols (CSP, diagnostic, PPF plan de traitement, radiologie, prosthodontie amovible, orthodontie) :

- Port du masque de procédure de niveau 3
- Port des lunettes de protection / loupes avec protections latérales
- Port de l'uniforme seulement pour les étudiants et cliniciens

Autres ajustements dans nos pratiques :

- Faire boire les suctions avec de l'eau tiède OU, en situation de niveau d'alerte rouge, utiliser 100 ml de solution nettoyante ou désinfectante appropriée
- Si les instruments ne sont pas placés aux ultrasons, l'étape de prétrempage des instruments dans une solution désinfectante n'est pas requise, mais elle l'est si les instruments doivent être placés aux ultrasons.
- **Important :** seules les personnes suivantes sont autorisées à circuler et à fréquenter les cliniques :
 - Personnel des cliniques ou de la direction
 - Professeurs et cliniciens
 - Étudiants ayant des séances ou étant assistants
 - Patients
 - Accompagnateur (1), seulement si la situation du patient le nécessite
 - Personne mineure
 - Personne ayant des limitations

PROTOCOLE DÉTAILLÉ ET LES PROCÉDURES

Responsabilité des membres de la communauté de la FMD

Avant de se présenter aux cliniques

Si vous comptez parmi les membres du personnel qui travaillent sur l'un de nos campus, il est de votre responsabilité de procéder à une autoévaluation de votre état de santé avant de vous présenter sur votre lieu de travail.

Ne vous présentez pas sur votre lieu de travail si :

- Vous éprouvez un ou plusieurs symptômes d'allure grippale : toux inhabituelle, fièvre (égale ou supérieure à 38,0°C ou 100,4°F), difficulté respiratoire ou perte soudaine de l'odorat et du goût sans congestion nasale;
- Un membre de votre foyer manifeste un ou plusieurs de ces symptômes;
- Vous attendez le résultat d'un test de dépistage de la COVID-19;
- Vous avez été déclaré positif à la COVID-19;
- Vous avez été en contact étroit avec quelqu'un qui attend le résultat d'un test de dépistage de la COVID-19, ou qui a été déclaré positif;
- Vous avez reçu des recommandations de la santé publique pour un suivi dans les 14 derniers jours.
- Vous, ou un membre de votre foyer avez voyagé à l'extérieur du pays au cours des 14 derniers jours.

Recommandations pour les personnes présentant des symptômes

- Suivre les directives de la santé publique et ne pas se présenter à la Faculté de médecine dentaire.
- Contacter la ligne 1-877-644-4545 de la santé publique et suivre les directives qui seront communiquées.
- Si elles souhaitent se faire traiter les référer aux ressources à [l'annexe 3: Cliniques désignées](#)

Les aires de repas

Règle relative à l'utilisation des aires de repas

Nous souhaitons que l'utilisation des différentes aires de repas soit réservée à :

- Les étudiants qui devront être présents en AM **et** PM
- Les cliniciens qui devront être présent en AM **et** PM
- Le personnel des cliniques
- Pour les autres on demande de manger avant votre arrivée ou après votre départ de la Faculté

Localisation des aires de repas pour les cliniciens

G-415

Voir section : [Espace salle à manger pour les cliniciens](#)

Localisation des aires de repas pour les étudiants

S-142
S-144
G-615
G-715
G-815

Voir section : [Espace salle à manger pour les étudiants](#)

La distanciation de 2 mètres est OBLIGATOIRE dans les aires de repas.

Localisation des aires de repas pour le personnel des cliniques

J-015
D-225

Voir section : [Espace salle à manger pour le personnel des cliniques](#)

L'accueil des étudiants en clinique

Également, les étudiants doivent être prêts à accueillir leur patients **45 minutes avant le début des cliniques** Leur arrivée à la Faculté devra donc prévoir le temps nécessaire pour :

1. Se changer dans le vestiaire désigné en respectant les mesures sanitaires;
2. Récupérer le matériel nécessaire pour la séance (instruments de la centrale de stérilisation, articulateur, cas de laboratoire, etc.);
3. S'installer à leur place clinique prédéterminée avec leur chariot et en faire l'asepsie;
4. Mettre les équipements de protection individuelle-appropriés.

L'accueil du personnel clinique, des chargés de clinique et/ou professeurs en clinique

Le personnel des cliniques, les chargés de clinique et professeurs, sont invités à se présenter plus tôt afin d'avoir le temps nécessaire pour :

1. Se changer dans le vestiaire désigné en respectant les mesures sanitaires;
2. Se rendre dans leur lieu de travail respectif afin de préparer l'arrivée des patients;
3. Mettre les équipements de protection individuelle appropriés.

TRIAGE DU PATIENT ET DÉPISTAGE

Avant de donner un rendez-vous aux patients

À l'aide des formulaires à [l'annexe 4](#), poser les questions aux patients afin de s'assurer que ce dernier réponde aux critères d'accès à nos cliniques. À noter que ces formulaires sont disponibles dans Salud.

- Feuille 2A : Formulaire de dépistage 18 ans et plus
- Feuille 2B : Formulaire de dépistage 6 à 17 ans
- Feuille 2C : Formulaire de dépistage 6 mois à 5 ans

Conditions de refus d'accès aux cliniques

Si le patient rencontre l'une des 3 conditions suivantes, il ne pourra accéder à nos cliniques :

Vous pouvez également vous référer au formulaire à [l'annexe 4](#) : Formulaire de dépistage

Condition 1

Personne ayant reçu un résultat positif à un test de dépistage de la COVID-19 n'étant pas rétabli selon la direction régionale de santé publique ou ayant eu une recommandation de passer un test de dépistage.

Condition 2

Personne de 18 ans et plus ayant une présentation clinique possiblement associée à la Covid-19. Les symptômes ne doivent pas être liés à une condition de santé déjà connue chez cette personne.

Au moins un symptôme parmi les suivants :

- Fièvre (> 38 °C ou 100,40 °F et >37,5 °C ou 100,0 °F pour les personnes âgées);
- Toux (récente ou chronique exacerbée);
- Difficulté respiratoire (essoufflement ou difficulté à parler);
- Douleurs thoraciques;
- Perte subite de l'odorat (anosmie) sans obstruction nasale, avec ou sans perte de goût (agueusie).

OU

Au moins 2 des symptômes suivants :

- Mal de tête;
- Fatigue intense;
- Douleurs musculaires (non liées à un effort physique);
- Perte d'appétit importante;
- Mal de gorge;
- Nausées;
- Vomissements;
- Diarrhée.

Personne de 6 à 17 ans ayant une présentation clinique possiblement associée à la Covid-19. Les symptômes ne doivent pas être liés à une condition de santé déjà connue chez cette personne.

Au moins un symptôme parmi les suivants :

- Fièvre: Température $\geq 38,1$ °C;
- Symptômes respiratoires: toux (nouvelle ou aggravée), essoufflement, difficulté à respirer;
- Perte du goût ou de l'odorat.

OU

Au moins 2 des symptômes suivants :

- Maux de ventre;
- Grande fatigue;
- Douleurs musculaires généralisées (non liées à un effort physique);
- Perte d'appétit importante;
- Mal de gorge;
- Vomissements et nausées;
- Nez qui coule ou congestion;
- Diarrhée.

Personne de 6 mois à 5 ans présentant le tableau clinique suivant. Les symptômes ne doivent pas être liés à une condition de santé déjà connue chez cette personne.

Au moins un symptôme parmi les suivants :

- Fièvre: Température $\geq 38,5$ °C ou 101,3°F;
- Symptômes respiratoires: toux (nouvelle ou aggravée), essoufflement, difficulté à respirer;
- Nez qui coule ou congestion nasale ou mal de gorge ET fièvre modérée (38,1°C);
- Maux de ventre ou vomissements ou diarrhée ET fièvre modérée (38,1°C).

Condition 3

Personne ayant été en contact étroit (au moins 15 minutes à moins de 2 mètres) avec un cas confirmé ou suspecté de la COVID-19. Cette condition exclut les travailleurs de la santé qui ont prodigué des soins à un cas confirmé ou suspecté de la COVID-19 avec les équipements de protection individuelle appropriés. Les personnes correspondant à la condition 3 sont automatiquement contactées par la Direction régionale de santé publique dans le cadre des enquêtes épidémiologiques. Elles doivent correspondre à la définition de contact étroit.

Recommandation pour les patients présentant des symptômes

1. L'accès aux cliniques lui est refusé
2. Lui donner des références des cliniques acceptant des patients symptomatiques, [voir annexe 4](#)

Contacter la ligne **1-877-644-4545** de la santé publique et suivre les directives qui seront communiquées.

Informations à transmettre aux patients lors de la prise de rendez-vous

- Le port du couvre-visage est obligatoire ;
- Ils devront éviter d'apporter trop d'effets personnels, car l'espace de rangement est limité considérant qu'il n'y a plus de casiers à leur disposition ;
- Ils devront remettre leur masque avant de quitter la clinique ou de se rendre aux toilettes;
- Ils devront se présenter entre 30 à 60 minutes avant l'heure prévue de leur rendez-vous;
- Les portes ouvriront seulement à 8h ;
- Les accompagnateurs ne sont pas autorisés à attendre dans les cliniques, sauf dans le cas d'une personne mineure, ou d'une personne ayant des limitations qui nécessitent la présence d'un accompagnateur.

Accueil des patients dans la salle d'attente

1. Porte d'entrée à sens unique : Le patient se présente à l'extérieur de l'entrée B-134X, la sortie se fera à la porte B-1;
2. Dans la file d'attente, le patient doit respecter une distanciation et porter son masque ;
3. Le patient doit, à son arrivée, se désinfecter les mains;
4. Le patient devra avoir un couvre-visage ou la Faculté lui en fournira un pour la durée de son rendez-vous;
5. Si le patient doit être accompagné d'une autre personne, l'accompagnateur devra se soumettre au questionnaire de dépistage ;
6. Une personne à l'accueil **questionnera verbalement** les patients et/ou au besoin les accompagnateurs pour valider leurs réponses aux questions de dépistage :

***Dans le cas où un patient répond « oui » à l'une des questions, vous référer à la section : [aux conditions de refus d'accès aux cliniques](#)

7. Le patient accepté pour son entrée dans les cliniques se verra assigner l'une des places assises dans la salle d'attente. (La capacité de la salle d'attente ne doit pas être dépassée. Si elle est pleine, attendre que les patients soient acheminés vers sa place clinique avant de laisser entrer d'autres patients)
 - Voir plan d'aménagement des salles d'attente à la section : [Aménagement des salles d'attente](#)
8. Une personne à l'accueil déterminera dans quelles cliniques et sur quelle chaise le patient sera traité et il sera accompagné par un étudiant ou un membre du personnel à l'endroit déterminé.
9. Lorsque le patient sera arrivé à la place clinique qui lui est déterminée, l'étudiant aura la responsabilité de documenter dans son dossier informatisé les réponses des patients aux questions du test de dépistage :

Horaire de désinfection de la salle d'attente

La direction des immeubles assure la désinfection de la salle d'attente :

- Avant, entre et après les heures de cliniques du lundi au vendredi

Accueil des patients dans les cliniques

- Rendu à sa place clinique, le patient placera ses effets personnels dans un bac en plastique prévu à cet effet ;
- Le patient sera informé qu'il doit aviser l'étudiant s'il y a une détérioration de son état de santé pendant la durée du rendez-vous.

TRAITEMENT DU PATIENT À LA CLINIQUE DENTAIRE

Les assistants et les étudiants sont responsables de mettre les protections individuelles en conséquence des traitements effectués

Rôle de l'étudiant

Avant l'arrivée du patient

L'étudiant doit préparer sa place en clinique en se référant au *Protocole de la prévention et du contrôle des infections*. Voici quelques points importants à ne pas oublier.

1. Faire boire les suctions avec de l'eau tiède OU, en situation de niveau d'alerte rouge, utiliser 100 ml de solution nettoyante ou désinfectante appropriée
2. Désinfecter ses loupes, lunettes de protection, visière et les revêtir
3. Sortir le matériel nécessaire pour la séance
4. Préparer le rince-bouche désinfectant

Après l'arrivée du patient

1. Saisir, dans le logiciel Salud, le questionnaire COVID.
 - Si patient asymptomatique poursuivre
 - Si symptomatique vous référer à la procédure : [Recommandation pour les patients présentant des symptômes](#)
2. Demander au patient de déposer ses vêtements dans le bac (étudiant);
3. Demander au patient de retirer son masque et de le déposer dans ses effets personnels;
4. Demander au patient de se laver les mains;
5. Expliquer au patient la procédure de rinçage de la bouche

- a) Rincer la bouche pendant 1 minute ou 2 x 30 secondes avec le rince-bouche;

Pour les enfants de moins de 6 ans et les patients à risque d'avaler le rince-bouche, utiliser idéalement un 2x2 imbibé de rince-bouche pour essuyer l'intérieur de la cavité buccale ou sinon demander au patient de rincer avec de l'eau.

- b) Laisser couler le rince-bouche dans le verre ou utiliser la succion lente;
- c) Il est IMPORTANT que le patient ne crache pas dans le verre, il doit laisser couler.

6. L'étudiant doit se laver les mains ou les désinfecter avec la solution hydroalcoolique;
7. Mettre les EPI requis ;
8. Mettre ses gants;
9. Débuter les traitements;

Pendant le traitement

1. Rester vigilant à l'évolution de la condition de santé du patient ;
2. Limiter, dans la mesure du possible, toute production inutile d'aérosols ;
3. Si on prévoit générer des aérosols, la pose d'un champ opératoire, chaque fois que c'est possible, et l'utilisation de la succion rapide sont impératives ;
4. Éviter d'utiliser simultanément l'air et l'eau avec la seringue air/eau.

Note : Lorsque l'étudiant a besoin de conseils de son enseignant, il doit, dans la mesure du possible, demeurer à sa place clinique et appeler ce dernier.

Après le traitement

1. Demander au patient(e) de se laver les mains
2. L'étudiant doit enlever ses équipements de protection individuels. La désinfection des mains est nécessaire entre chaque étape ;
3. Ouvrir le bac pour le patient et le laisser récupérer ses effets personnels, remettre son masque et se laver les mains;
4. Changer le statut du traitement dans le dossier à « complet » afin de générer la facturation;
5. Prendre un autre rendez-vous avec le patient si requis et l'indiquer dans Salud ;
6. Accompagner le patient(e) au guichet/caisse si nécessaire ;
7. Entrer les notes cliniques et finaliser le dossier ;
8. Désinfection habituelle de sa place clinique ;
9. Faire boire les suctions avec de l'eau tiède OU utiliser en situation de niveau d'alerte rouge 100 ml de solution nettoyante ou désinfectante appropriée
10. Niveau d'alerte rouge seulement : Si les instruments doivent être placés aux ultrasons, faire une étape de prétrempage dans une solution désinfectante (environ 30 secondes)
11. Brossage des instruments aux lavabos
12. Sortir la poubelle de l'unité.

Sortie des cliniques

Le port des jaquettes de contagion est interdit en dehors des cliniques. Les étudiants et le personnel doivent obligatoirement les déposer dans les chutes à linge avant de sortir des cliniques.

Le port du sarrau blanc est obligatoire en dehors des cliniques.

Les étudiants doivent respecter le sens de la circulation dans les corridors et la distanciation. Le port du masque est obligatoire pour tous les déplacements dans l'Université.

Rôle de l'assistant dentaire

Avant l'arrivée du patient

- Faire sa préparation habituelle.

Après l'arrivée du patient et pendant le traitement

- Rester à l'affût des besoins des étudiants.

Après le traitement

- La responsabilité de la désinfection des places cliniques est celle des étudiants, l'assistant doit s'assurer que celle-ci est faite selon les normes, au besoin guider l'étudiant.

Sortie des cliniques

1. Avant de sortir, les assistants doivent se laver les mains

Les assistants doivent respecter le sens de la circulation dans les corridors et la distanciation. Le port du masque et du sarrau est obligatoire pour tous les déplacements dans l'Université.

Une fois par semaine

- Vider le panier de succion
- Faire boire les suctions

Rôle des commis à l'admission ou à l'accueil

Avant l'arrivée du patient

Respecter la procédure lors de la prise de rendez-vous, voir : [TRIAGE DU PATIENT ET DÉPISTAGE](#)

- S'assurer que les pompes autoportantes de désinfectant soient pleines et au besoin les changer

À l'arrivée du patient

Respecter la procédure d'accueil prévu, voir : [Accueil des patients dans la salle d'attente](#)

Gestion des paiements

- Paiement : S'il n'est pas possible de payer avec **Paypass** : désinfecter le TPV après chaque patient en vaporisant du Cavicide;
- L'argent comptant est accepté ;
- Le personnel devra se désinfecter les mains entre chaque transaction.

Rôle des employés de la stérilisation

- Les procédures habituelles s'appliquent. Le port du masque est obligatoire en tout temps.

Procédure au laboratoire des techniciens dentaires

- L'accès au laboratoire est restreint aux techniciens seulement ;
- Toutes les empreintes et les prothèses sont désinfectées en clinique selon le protocole et apportées au laboratoire dans un sac réglementaire ;
- Le technicien doit à nouveau désinfecter les empreintes ou les prothèses selon la procédure établie;
- Les articulateurs remis par les étudiants au laboratoire doivent être nettoyés avec un linge imbibé d'une solution désinfectante ;
- Les modèles de pierre seront humectés de désinfectant jusqu'à ce qu'ils soient complètement trempés et laissés à sécher dans leurs bacs respectifs.

Procédure au Guichet PPF

- L'articulateur doit être désinfecté par l'étudiant et remis au guichet ;
- En fin de journée, une désinfection des surfaces et des espaces de travail sera requise.

Rôle du chargé de cliniques/professeurs

En plus de ses tâches habituelles, le professeur/chargé de clinique doit :

- Assurer la surveillance constante des étudiants et répondre aux questions de ces derniers afin d'éviter qu'ils se déplacent pour venir le chercher ;
- Assurer le respect des divers protocoles en vigueur.

STÉRILISATION

Suivre le protocole clinique déjà établi.

GESTION DES UNIFORMES

Avant de se présenter aux cliniques

Les professeurs, les chargés de clinique, les membres du personnel et les étudiants devront arriver en vêtement civil à la Faculté de médecine dentaire. Des vestiaires ont été aménagés pour leur permettre de se changer sur place.

Procédure dans les vestiaires

- Port du masque obligatoire
- Ne pas flâner, et ce, afin de favoriser une circulation/rotation à l'intérieur des locaux.

Les vestiaires sont munis de solution désinfectante pour les mains.

À l'extérieur des cliniques, incluant le moment des pauses

Le port du sarrau blanc est obligatoire pour tous.

Après la journée de travail

1. Retirer les vêtements de travail (uniforme de travail) à la fin du quart de travail et les placer dans un sac en tissus ou en plastique. Éviter de secouer les vêtements sales au moment de les placer dans la laveuse. Éviter tout contact de la peau ou de ses vêtements avec le contenu du sac. Les vêtements sales peuvent toutefois être lavés avec ceux des autres membres de la maisonnée, à l'eau chaude, en utilisant le savon à lessive habituel.
2. Enlever les chaussures avant d'entrer dans la maison.
3. Se doucher dès l'arrivée à la maison.

ÉVALUATION DES RISQUES D'EXPOSITION

1. Avant le début du quart de travail, les étudiants, les cliniciens, les professeurs et le personnel clinique doivent vérifier qu'aucun symptôme n'est présent.
2. Si une personne commence à ressentir des symptômes durant les séances cliniques, la personne devra être isolée dans le J-107.
 - a. Au besoin, remettre à la personne un masque de procédure
 - b. Informer la direction des cliniques
 - c. Appeler au 1-877-644-4545
3. Si les étudiants, les chargés de clinique, les professeurs et le personnel clinique ont été en contact avec une personne qui a été déclarée positive a posteriori, ils doivent faire une autosurveillance quotidienne des symptômes jusqu'à 14 jours suivant leur exposition. Il n'y a pas de retrait du lieu de travail ou d'enseignement si un étudiant, un clinicien, un professeur ou un membre du personnel est asymptomatique.
 - a. Prise de température 2 fois par jour
 - b. Surveillance de la présence des symptômes de la COVID-19

FORMATION

Afin de bien préparer les étudiants, les professeurs, les chargés de clinique et le personnel des cliniques à un retour sécuritaire aux cliniques, le protocole détaillé leur sera envoyé. Une rencontre sera planifiée pour chacun des groupes afin de les informer des différentes procédures et des répondre aux questions.

La Faculté et la direction des cliniques s'engagent à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité de l'ensemble des usagers des cliniques.

AMÉNAGEMENTS SÉCURITAIRES

Ventilation

La Direction des immeubles a mandaté une firme de génie-conseil pour procéder à l'étude du fonctionnement des systèmes de ventilation de la Faculté. Les données recueillies démontrent que pour la quasi-totalité de nos cliniques, les systèmes de ventilation atteignent la recommandation de 6 changements d'air à l'heure. Pour quelques-unes de nos cliniques, l'apport en air extérieur est légèrement inférieur à la recommandation qui est de 2. Dans les situations où le système de ventilation n'atteint pas les recommandations, il suffit d'augmenter le temps d'attente entre les patients pour atteindre le taux d'efficacité recherché de 90%. La charte des temps d'attente recommandés selon la performance des systèmes de ventilation démontre que le temps écoulé entre les cliniques du matin et celles de l'après-midi dépasse les recommandations de santé publique. En un mot, nos systèmes de ventilation répondent tout à fait aux normes.

Il est important de préciser que l'efficacité du système de ventilation n'a d'importance que lorsque des aérosols contenant des fluides biologiques sont générés. Or la plupart des procédures cliniques faites par les étudiants ne génèrent aucun aérosol. D'autres procédures génèrent des aérosols, mais ceux-ci ne contiennent pas de fluides biologiques et sont considérés non à risque. La question de la ventilation touche donc une proportion très limitée de nos activités cliniques.

Malgré cela, la haute direction de l'Université a décidé d'équiper toutes nos cliniques de systèmes de filtration HEPA. Le déploiement des unités de filtration prendra un certain délai.

Nous insistons une fois de plus sur le fait que la performance de nos systèmes de ventilation tel qu'elle est présentement, combinée au temps écoulé entre les cliniques du matin et de l'après-midi rencontre largement les recommandations du MSSS, de l'INSPQ et de l'ODQ.

Jaquettes de contagions

L'Université de Montréal a signé un contrat avec la firme Unifirst pour l'obtention de jaquettes de contagion. Les jaquettes sont louées pour une période de 3 ans et demeurent la propriété d'Unifirst. Le contrat inclut les services d'approvisionnement, d'entretien et de buanderie. Les jaquettes propres sont placées dans des penderies et les jaquettes souillées sont déposées dans des chutes à linges. Des penderies et des chutes à linges sont installées dans chaque clinique où les étudiants, le personnel de soutien et le personnel enseignant pourront s'approvisionner en jaquettes propres et disposer des jaquettes souillées. Les jaquettes devront être enfilées avant de traiter un patient et placées dans la chute à linge avant de sortir de la clinique. Il est interdit de sortir des cliniques avec les jaquettes.

Les jaquettes sont confectionnées de tissu polyester / carbone imperméable avec manches longues et poignets élastiques. Ce sont des vêtements de grade médical de classe 2, approuvés par Santé Canada.

Le port des jaquettes sera obligatoire pour tous les services où il y a production d'aérosols, qu'ils soient à risques ou non, ainsi que lorsqu'il y a possibilité d'éclaboussures par gouttelettes. Pour les services où il n'y a aucune production d'aérosols, le port des jaquettes sera facultatif. Les jaquettes seront disponibles dans toutes les cliniques.

Services où le port des jaquettes est obligatoire:

- Prothèse partielle fixe
- Dentisterie opératoire
- Endodontie
- Clinique de prévention et parodontie
- Dentisterie pédiatrique
- Chirurgie
- Urgence

Services où le port des jaquettes est facultatif:

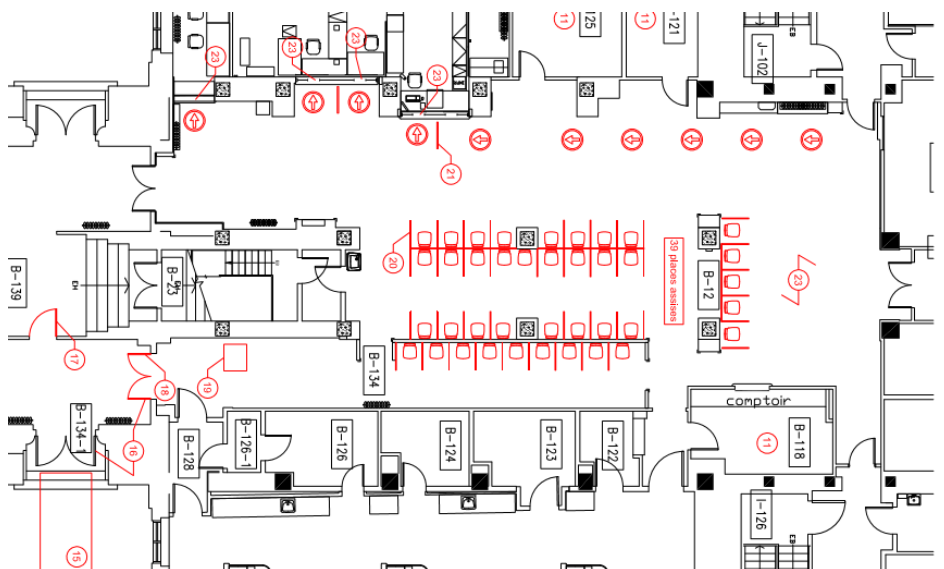
- Prothèse amovible
- Implantologie
- Orthodontie
- Radiologie
- Diagnostic
- Clinique de sélection des patients

Aménagement des salles d'attente

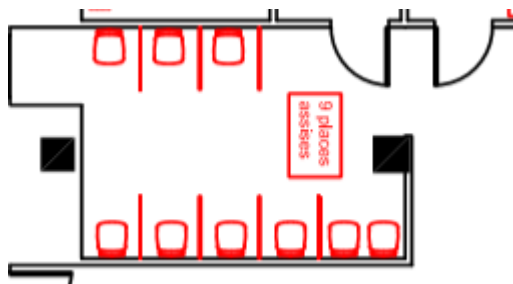
Type de séparateur pour les chaises dans les salles d'attente



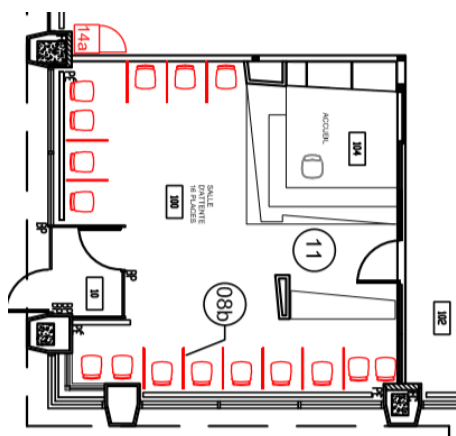
B-1



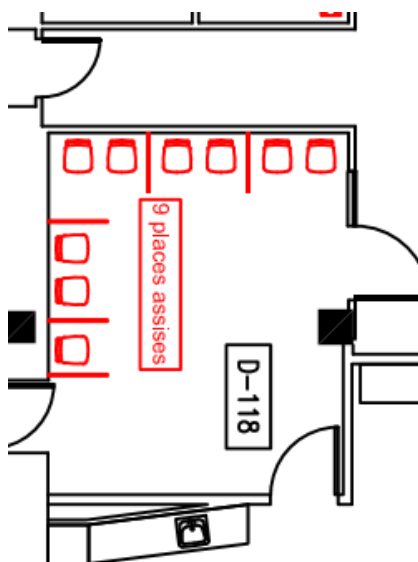
Chirurgie



Orthodontie majeure

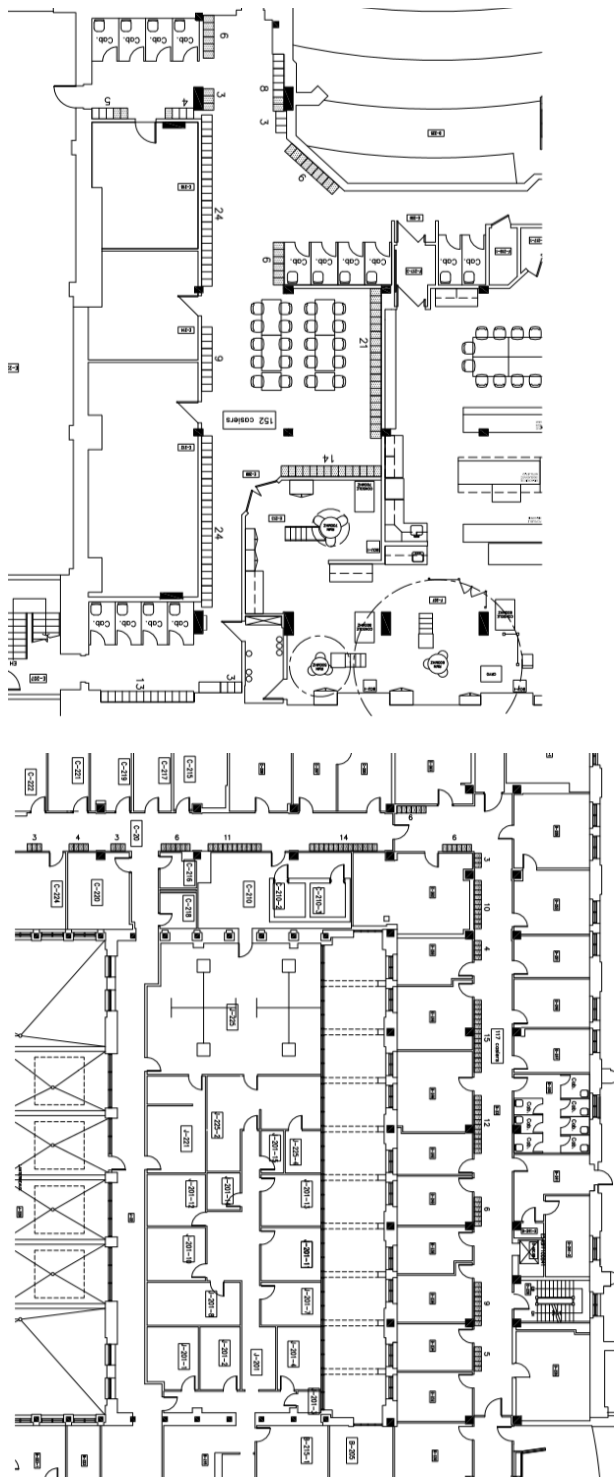


Pédodontie



Espace vestiaires et réaménagement des casiers au 2^e étage

Afin de favoriser la distanciation sociale, un réaménagement des casiers a été effectué. De plus l'ajout de 21 cabines d'habillage permettra aux étudiants de se changer en toute sécurité et en toute intimité.



Espace salle à manger pour les cliniciens

G-415 : 23 places

Espace salle à manger pour les étudiants

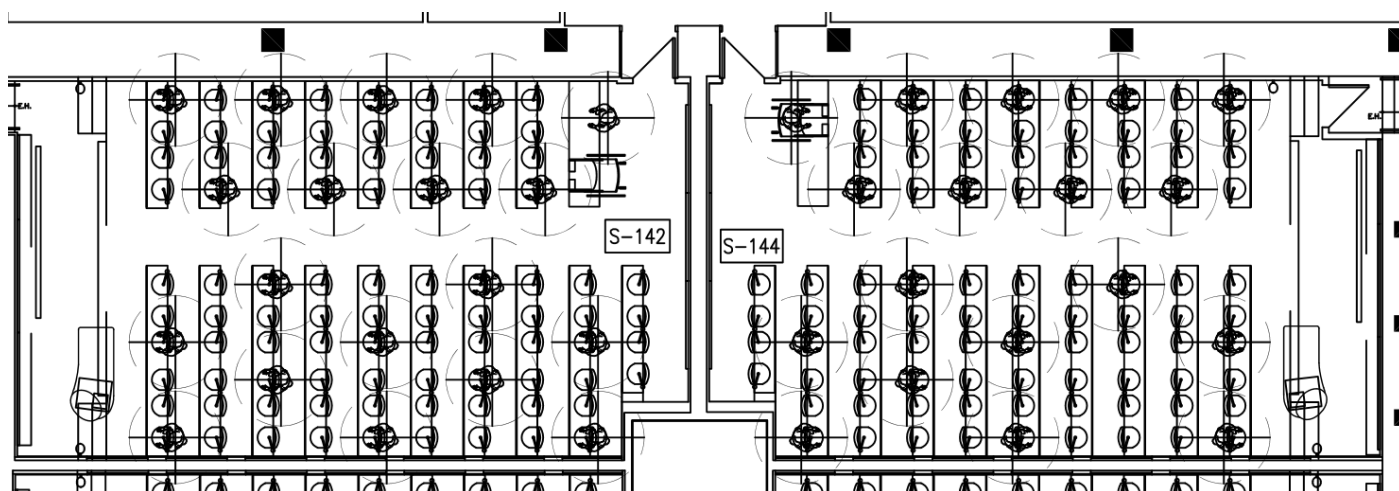
S-142 : 19 places

S-144 : 19 places

G-615 : 25 places

G-715 : 25 places

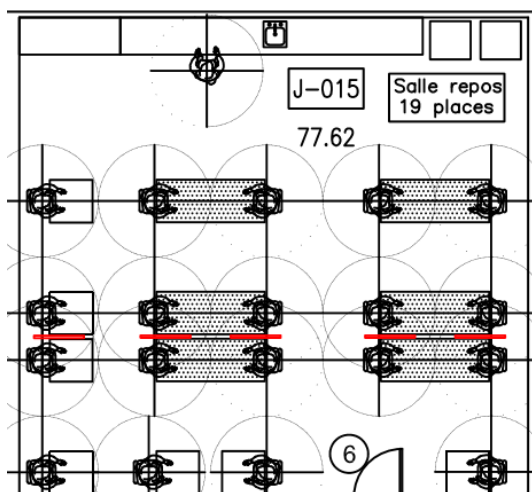
G-815 : 26 places



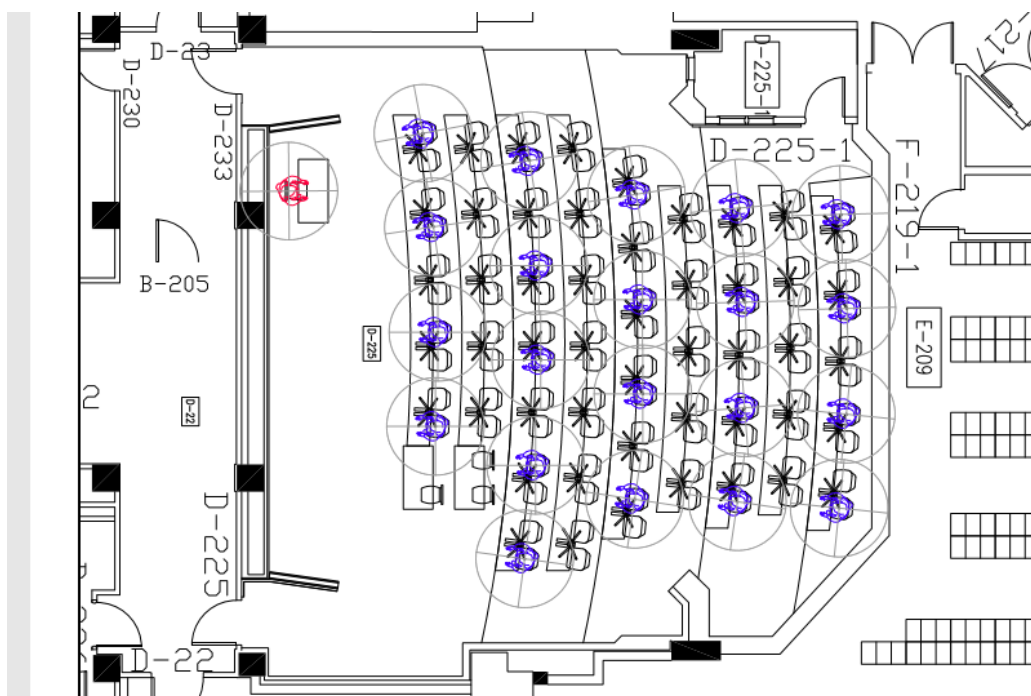
Espace salle à manger pour le personnel des cliniques

J-015 et D-225

J-015 : 19 places



D225 : 21 places



CONCLUSION : DÉFIS ET SOLUTIONS

Une reprise des activités d'enseignement aux cliniques avec en moyenne 333 personnes qui se côtoient amène son lot de défis. Le protocole proposé dans ce document tient compte de la situation particulière que nous vivons en temps de pandémie et propose des solutions réalistes basées sur les recommandations de la santé publique et de l'ODQ. Les recommandations sont appelées à être modifiées selon l'évolution de la situation et des différentes directives.

ANNEXE 1 : RAPPORT DE VIOLATION AU PROTOCOLE DE PRÉVENTION DE LA COVID-19

Formulaire d'incident : Rapport de violation au protocole de prévention, Secteur Clinique

Violation du protocole commis par :

1. Nom, Prénom : _____ Matricule : _____
 Professeur ☐ Clinicien ☐ Étudiant ☐ Personnel clinique ☐ Personnel facultaire ☐

Identification de la ou des personnes affectées

1. Nom, Prénom : _____ Matricule : _____
 Professeur ☐ Clinicien ☐ Étudiant ☐ Personnel clinique ☐ Personnel facultaire ☐
 2. Nom, Prénom : _____ Matricule : _____
 Professeur ☐ Clinicien ☐ Étudiant ☐ Personnel clinique ☐ Personnel facultaire ☐

Description de l'événement

Date de l'événement : ____/____/____

Heure de l'événement : _____

Lieu exact de l'événement : _____

Nom des témoins

1. _____
 2. _____

Décrire les circonstances qui ont entouré l'événement

Rapport rempli par

1. Nom, Prénom : _____ Matricule : _____
 Professeur ☐ Clinicien ☐ Étudiant ☐ Personnel clinique ☐ Personnel facultaire ☐

Date : ____/____/____

Signature : _____

Section réservée à la direction

Date : ____/____/____

1. Révisé par (Nom, Prénom) : _____ Titre : _____
 2. Suivi requis : Non ☐ Oui ☐ Date de suivi : ____/____/____
 3. Niveau de risque : Élevé ☐ Moyen ☐ Faible ☐
 4. Signature : _____

ANNEXE 2 : DÉPART ET RETOUR PENDANT UNE SÉANCE CLINIQUE

Responsabilité des étudiants pour sortir d'une clinique pendant une séance

- ☐ Demander la permission aux chargés de clinique ou professeur avec lequel vous êtes assigné.
- ☐ Après avoir obtenu l'accord du chargé de clinique, vous devez :
 - Retirer tous ses équipements de protection individuelle et en disposer adéquatement
 - Vous désinfecter les mains
 - Mettre un masque, puis quitter la clinique sans déranger ses collègues.
- ☐ À l'extérieur des cliniques, il est tenu de :
 - Porter le sarrau blanc
 - Ne pas flâner dans les corridors de la Faculté;
 - Respecter la distanciation physique préconisée;
 - Revenir le plus rapidement possible à sa place clinique.
- ☐ De retour en clinique, l'étudiant se dirige à sa place
- ☐ Avant de débiter le traitement, vous devez :
 - Vous laver les mains à nouveau
 - Remettre les EPI adéquats

ANNEXE 3 : LISTE DES CLINIQUES DÉSIGNÉES POUR PATIENTS SYMPTOMATIQUES

Cliniques pour tous désignées

Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM)

1051, rue Sanguinet, Montréal

Téléphone : 514-890-8407

Télécopieur : 514-412-7770

Hôpital général de Montréal (CUSM)

1650, avenue Cedar, Montréal

Téléphone : 514-934-8063

Hôpital général juif

melschwartz@jgh.mcgill.ca

Cliniques pédiatriques désignées

Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine

3175, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, Montréal

Téléphone : 514-345-4931, poste 6894 ou 5534

Pour rejoindre le dentiste de garde : 514-345-4931 poste 4788 et demander à parler au dentiste de garde

Hôpital de Montréal pour enfants

Pavillon Gilman : 1040, Atwater, Montréal (du lundi au vendredi jusqu'à 16 h 30)

Site Glen : 1001, boulevard Décarie, Montréal (après 16 h 30 et la fin de semaine)

Téléphone : 514-412-4479, Fax : 514-412-4369

Adresse électronique : HMEdentaire@muhc.mcgill.ca

ANNEXE 4 : FORMULAIRE DE DÉPISTAGE

Formulaire de dépistage du patient / 18 ans et plus

FEUILLET 2A : FORMULAIRE DE DÉPISTAGE DU PATIENT/ACCOMPAGNATEUR DE 18 ANS ET PLUS (D,H,A,T,DD,P)

Nom de la personne dépistée : _____ Veuillez indiquer si le nom ci-dessus correspond au formulaire de dépistage du patient ou de l'accompagnateur : ☐ Patient ☐ Accompagnateur – Nom du patient : _____	PRÉ-RDV	CLINIQUE
	Date : _____	Date : _____
1-Avez-vous reçu un résultat positif à un test de dépistage de la COVID-19 ou une recommandation de passer un test de dépistage?	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non
1a-Si vous avez répondu oui à la question 1, êtes-vous considéré « rétabli » par la direction régionale de santé publique?	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non
2-Avez-vous la sensation d'être fiévreux, d'avoir des frissons comme lors d'une grippe, ou une fièvre mesurée avec une température prise par la bouche égale ou supérieure à 38 °C (100,4 °F) ou supérieure à 37,8°C ou 100,0° F pour les personnes âgées?	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non
3-Avez-vous de la toux récente ou empirée depuis peu?	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non
4-Avez-vous de la difficulté à respirer ou êtes-vous essoufflé?	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non
5-Avez-vous une perte soudaine de l'odorat ou du goût?	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non
6- Avez-vous au moins 2 des symptômes suivants? • Mal de tête • Fatigue intense • Douleurs musculaires (non liées à un effort physique) • Mal de gorge • Perte d'appétit importante • Nausées • Vomissements • Diarrhée	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non
7-Avez-vous une condition de santé connue pouvant expliquer les symptômes rapportés ci-dessus? Si oui, précisez : _____	☐ Oui ☐ Non ☐ Ne s'applique pas	☐ Oui ☐ Non ☐ Ne s'applique pas
8-Avez-vous été en contact étroit (au moins 15 minutes à moins de 2 mètres) avec un cas confirmé ou suspecté de la COVID-19? ²	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non
Signature de la personne qui a rempli le formulaire (patient ou personnel de bureau) : Signature pré-rdv : _____ Signature clinique : _____		
CETTE SECTION EST RÉSERVÉE AU PERSONNEL DE LA CLINIQUE DENTAIRE • Si la personne a répondu OUI à la question 1a : STATUT ASYMPTOMATIQUE / RÉTABLI • Si la personne a répondu OUI à au moins une des conditions suivantes : STATUT SUSPECTÉ/CONFIRMÉ. ✓ OUI à la question 1; ✓ OUI à au moins une des questions 2 à 5, sans autres causes apparentes (question 7); ✓ OUI à la question 6, sans autres causes apparentes (question 7); ✓ OUI à la question 8. • Toute autre réponse : STATUT ASYMPTOMATIQUE / RÉTABLI.		
Cocher la case correspondant au statut COVID-19 de la personne : ☐ Suspecté/Confirmé ☐ Asymptomatique / Rétabli Si la personne est considérée comme suspectée/confirmée COVID-19, consulter le dentiste avant d'attribuer un rendez-vous.		

² Cette condition exclut les travailleurs de la santé qui ont prodigué des soins à un cas confirmé ou suspecté de la COVID-19 avec les équipements de protection individuelle appropriés.

Formulaire de dépistage : 6 à 17 ans

FEUILLET 2B : FORMULAIRE DE DÉPISTAGE DU PATIENT/ACCOMPAGNATEUR DE 6 À 17 ANS (D,H,A,T,DD,P)

Nom du jeune dépisté : _____	PRÉ-RDV	CLINIQUE
Veuillez indiquer si le nom ci-dessus correspond au formulaire de dépistage du patient ou de l'accompagnateur : ☐ Patient ☐ Accompagnateur – Nom du patient : _____	Date :	Date :
1-Avez-vous reçu un résultat positif à un test de dépistage de la COVID-19 ou une recommandation de passer un test de dépistage?	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non
1a-Si vous avez répondu oui à la question 1, êtes-vous considéré « rétabli » par la direction régionale de santé publique?	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non
2- Avez-vous la sensation d'être fiévreux, d'avoir des frissons comme lors d'une grippe, ou une fièvre mesurée avec une température prise par la bouche égale ou supérieure à 38,1 °C (100,6°F)	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non
3-Avez-vous de la toux récente ou empirée depuis peu, de la difficulté à respirer ou êtes-vous essoufflé?	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non
4-Avez-vous une perte soudaine de l'odorat ou du goût?	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non
5-Avez-vous des maux de ventre?	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non
6-Avez-vous des vomissements ou la nausée?	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non
7-Avez-vous des diarrhées?	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non
8-Avez-vous un mal de gorge?	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non
9-Avez-vous le nez qui coule ou de la congestion?	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non
10-Ressentez-vous une grande fatigue?	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non
11-Avez-vous une perte d'appétit importante?	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non
12-Avez-vous des douleurs musculaires généralisées (non liées à un effort physique)?	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non
13-Avez-vous une condition de santé connue pouvant expliquer les symptômes rapportés ci-dessus? Si oui, précisez : _____	☐ Oui ☐ Non ☐ Ne s'applique pas	☐ Oui ☐ Non ☐ Ne s'applique pas
14-Avez-vous été en contact étroit (au moins 15 minutes à moins de 2 mètres) avec un cas confirmé ou suspecté de la COVID-19? ³	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non
Signature de la personne qui a rempli le formulaire (parent, patient, personnel de bureau, autre) : Signature pré-rdv : _____ Signature clinique : _____		
CETTE SECTION EST RÉSERVÉE AU PERSONNEL DE LA CLINIQUE DENTAIRE • Si la personne a répondu OUI à la question 1a : STATUT ASYMPTOMATIQUE / RÉTABLI • Si la personne a répondu OUI à au moins une des conditions suivantes : STATUT SUSPECTÉ/CONFIRMÉ. ✓ OUI à la question 1; ✓ OUI à au moins une des questions 2 à 4, sans autres causes apparentes (question 13); ✓ OUI à au moins deux des questions 5 à 12, sans autres causes apparentes (question 13); ✓ OUI à la question 14. • Toute autre réponse : STATUT ASYMPTOMATIQUE / RÉTABLI.		
Cocher la case correspondant au statut COVID-19 du jeune : ☐ Suspecté/Confirmé ☐ Asymptomatique/Rétabli Si le jeune est considéré comme suspecté/confirmé COVID-19, consulter le dentiste avant d'attribuer un rendez-vous.		

³ Cette condition exclut les travailleurs de la santé qui ont prodigué des soins à un cas confirmé ou suspecté de la COVID-19 avec les équipements de protection individuelle appropriés.

Formulaire de dépistage : 6 mois à 5 ans

FEUILLET 2C : FORMULAIRE DE DÉPISTAGE DU PATIENT/ACCOMPAGNATEUR DE 6 MOIS À 5 ANS (D,H,A,T,DD,P)

Nom de la personne dépistée : _____ Veuillez indiquer si le nom ci-dessus correspond au formulaire de dépistage du patient ou de l'accompagnateur : ☐ Patient ☐ Accompagnateur – Nom du patient : _____	PRÉ-RDV	CLINIQUE
	Date : _____	Date : _____
1-Est-ce que l'enfant a reçu un résultat positif à un test de dépistage de la COVID-19 ou une recommandation de passer un test de dépistage?	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non
1a-Si vous avez répondu oui à la question 1, est-ce que l'enfant est considéré « rétabli » par la direction régionale de santé publique?	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non
Est-ce que l'enfant présente les conditions suivantes :		
2- Fièvre ($\geq 38,5^{\circ}\text{C}$ ou $101,3^{\circ}\text{F}$)	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non
3-Symptômes respiratoires : toux (nouvelle ou aggravée), essoufflement, difficulté à respirer	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non
4-Nez qui coule OU congestion OU mal de gorge ET fièvre modérée (entre $38,1^{\circ}\text{C}$ et $38,4^{\circ}\text{C}$ ou entre $100,6^{\circ}\text{F}$ et $101,1^{\circ}\text{F}$)	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non
5-Mal de ventre OU vomissements OU diarrhée ET fièvre modérée (entre $38,1^{\circ}\text{C}$ et $38,4^{\circ}\text{C}$ ou entre $100,6^{\circ}\text{F}$ et $101,1^{\circ}\text{F}$)	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non
6-Est-ce que l'enfant a une condition de santé connue pouvant expliquer les symptômes rapportés ci-dessus? Si oui, précisez : _____	☐ Oui ☐ Non ☐ Ne s'applique pas	☐ Oui ☐ Non ☐ Ne s'applique pas
7-Est-ce que l'enfant a été en contact étroit (au moins 15 minutes à moins de 2 mètres) avec un cas confirmé ou suspecté de la COVID-19? ⁴	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non
Signature de la personne qui a rempli le formulaire (parent, personnel de bureau, autre) : _____		
Signature pré-rdv : _____ Signature clinique : _____		
CETTE SECTION EST RÉSERVÉE AU PERSONNEL DE LA CLINIQUE DENTAIRE - Si la personne a répondu OUI à la question 1a : STATUT ASYMPTOMATIQUE/RÉTABLI. - Si la personne a répondu OUI à au moins une des conditions suivantes : STATUT SUSPECTÉ/CONFIRMÉ. ✓ OUI à la question 1; ✓ OUI à au moins une des questions 2 à 5, sans autres causes apparentes (question 6); ✓ OUI à la question 7. - Toute autre réponse : STATUT ASYMPTOMATIQUE/RÉTABLI. Cocher la case correspondant au statut COVID-19 de l'enfant : ☐ Suspecté/Confirmé ☐ Asymptomatique/Rétabli Si l'enfant est considéré comme suspecté/confirmé COVID-19, consulter le dentiste avant d'attribuer un rendez-vous.		

ANNEXE 5 : AIDE-MÉMOIRE PRATIQUE

Procédure : masque de niveau 3

1. Le masque de procédure (ou chirurgical) peut être porté pendant 4 h.
2. Changer le masque seulement s'il devient souillé ou mouillé, puis réaliser l'hygiène des mains.
3. S'abstenir de se toucher les yeux, le nez ou la bouche avec des mains potentiellement contaminées.
4. Si le masque est touché, enlever les gants, procéder à l'hygiène des mains et enfiler une autre paire de gants.

<https://cdn.ofsys.com/T/OFSYS/H/C786/1257995/7vTxxM/covid-19-procedures-en-clinique-dentaire-16-mai.pdf>

Désinfection de la visière réutilisable

1. Si après utilisation, il y a de la poussière sur la visière, procéder à un nettoyage avec eau et savon.
2. Après le lavage, placer la visière dans un contenant ou un sac propre identifié au nom de l'étudiant.
3. L'étudiant est responsable de la désinfection et de l'intégrité de son équipement de protection individuelle.

Nettoyer et désinfecter la protection oculaire entre chaque patient : <https://www.inspq.qc.ca/publications/2955-desinfection-protection-oculaire-covid19>

ANNEXE 6 : GESTION DE L'ABSENTÉISME ET DÉCLARATION DE MALADIE DU PERSONNEL CLINIQUE

Situation 1

- Vous vivez avec quelqu'un qui présente des symptômes de la Covid-19 ou qui est en attente d'un résultat de Covid-19

OU

- Vous avez été en contact avec quelqu'un qui a voyagé au cours des 14 derniers jours

Consigne situation 1

1. Communiquer avec les autorités de la santé publique et suivre les directives qui vous seront communiquées. Si la directive des autorités de la santé publique est à l'effet de s'isoler, ne pas se présenter au travail avant la fin de la période d'isolement exigée et aviser son gestionnaire le plus tôt possible.
2. Si vous êtes en mesure de fournir une prestation de travail, mais que la nature de vos tâches ne vous permet pas de l'effectuer à distance :
 - i) saisir votre absence en « absence autorisée rémunérée » dans Synchro en précisant « isolement COVID-19 » dans la section "commentaires"
 - ii) remplir le [formulaire de déclaration d'absence](#) en lien avec les cas de COVID-19 et l'acheminer à l'adresse courriel COVID-19@drh.umontreal.ca en mettant votre gestionnaire en copie conforme.
3. Fournir toute documentation médicale qui vous aura été transmise par les autorités de santé au secteur [Santé et mieux-être au travail de la DRH](#).

Note | Si vous constatez des changements à votre état de santé ou que vous développez des symptômes qui s'apparentent à ceux de la COVID, référez-vous aux consignes pour les membres du personnel atteint de la COVID-19.

Situation 2

- Vous avez été déclaré positif à la Covid-19

OU

- Vous éprouvez des symptômes de la Covid-19. Consulter la liste complète des symptômes de la Covid-19 au besoin.

OU

- La santé publique ou un professionnel de la santé vous ont recommandé de vous présenter dans un centre de dépistage pour y subir un test de la Covid-19

Consigne situation 2

1. Ne vous rendez pas sur le campus
2. Suivre les directives des [autorités de la santé publique](#) et ne pas se présenter au travail avant la fin de la période d'isolement exigée.

3. Aviser son gestionnaire le plus tôt possible de la situation.
4. Fournir toute documentation médicale qui vous aura été transmise par les autorités de santé au secteur [Santé et mieux-être au travail de la DRH](#). Assurez-vous de faire rapidement une demande d'attestation de dépistage positif ou négatif à la COVID-19.
5. Si votre état de santé ne vous permet pas de fournir une prestation de travail saisir votre absence en “maladie” dans Synchro et [remplir le formulaire de déclaration d'absence](#) en lien avec les cas de COVID-19 et l'acheminer à l'adresse courriel COVID-19@drh.umontreal.ca en mettant votre gestionnaire en copie conforme.
6. Si vous êtes en mesure de fournir une prestation de travail, mais que la nature de vos tâches ne vous permet pas de l'effectuer à distance saisir votre absence en « absence autorisée rémunérée » dans Synchro en précisant “isolement COVID-19” dans la section “commentaires”

Situation 3

- Vous vivez avec quelqu'un qui a été déclaré positif à la Covid-19 et qui est en période d'isolement

OU

- Vous avez été en contact avec quelqu'un qui a été déclaré positif à la Covid-19 au cours des 14 derniers jours

Consigne situation 3

1. Ne vous rendez pas sur le campus
2. Suivre les directives des [autorités de la santé publique](#) et ne pas se présenter au travail avant la fin de la période d'isolement exigée.
3. Aviser son gestionnaire le plus tôt possible de la situation.
4. Fournir toute documentation médicale qui vous aura été transmise par les autorités de santé au secteur [Santé et mieux-être au travail de la DRH](#). Si un test de dépistage est demandé par les autorités de la santé publique, assurez-vous de faire rapidement une demande d'attestation de dépistage positif ou négatif à la COVID-19.
5. Si vous êtes en mesure de fournir une prestation de travail, mais que la nature de vos tâches ne vous permet pas de l'effectuer à distance, saisir votre absence en « absence autorisée rémunérée » dans Synchro en précisant “ isolement COVID-19” dans la section “ commentaires”.
6. Remplir le [formulaire de déclaration d'absence](#) en lien avec les cas de COVID-19 et l'acheminer à l'adresse courriel COVID-19@drh.umontreal.ca en mettant votre gestionnaire en copie conforme.

Note | Si vous constatez des changements à votre état de santé ou que vous développez des symptômes qui s'apparentent à ceux de la COVID, référez-vous aux consignes pour les membres du personnel atteint de la COVID-19.

Situation 4

- Vous êtes en quarantaine suite à un séjour à l'extérieur du pays

Consigne situation 4

- Ne vous rendez pas sur le campus
- Suivre les directives des autorités de la santé publique et ne pas se présenter au travail avant la fin de la période d'isolement exigée.
- Aviser son gestionnaire le plus tôt possible de la situation.
- Saisir son absence dans Synchro comme une absence autorisée non rémunérée si la nature de vos tâches ne vous permet pas de fournir une prestation de travail à distance

Situation 5

- Votre enfoit doit être isolé suite à une demande de la santé publique

Consigne situation 5

Si votre isolement est requis à la demande de la santé publique, vous devez suivre les consignes relatives aux situations **1, 2 et 3**. Si votre isolement n'est pas requis, vous devez faire une demande d'absence pour obligation familiale à même vos banques de congé.

Situation 6

- Votre enfant doit demeurer à la maison pour 24h

Consigne situation 6

Si votre isolement est requis à la demande de la santé publique, vous devez suivre les consignes relatives aux situations **1, 2 et 3**. Si votre isolement n'est pas requis, vous devez faire une demande d'absence pour obligation familiale à même vos banques de congé.

RÉFÉRENCES

- Commission de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail (CNESST)
<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/salle-de-presse/covid-19/Pages/outils-soins-buccodentaires.aspx>
- Le guide du ministère de la Santé et des Services sociaux : Procédures buccodentaires, phase 4 : prestation de services buccodentaire en contexte de pandémie :
https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/documents/coronavirus-2019-ncov/20-MS-05553-65_PJ_COVID-19-procedures-dentaires-26-06-2020.pdf
- Guide pour la préparation des activités d'enseignement dans les laboratoires et les cliniques pour le trimestre d'automne 2020
- Portail Université de Montréal, « Mon UdeM » / Reprise graduelle des activités : Accès aux bâtiments, couvre-visage, autoévaluation. Portail : gestion de l'absentéisme covid-19 de la direction des ressources humaines.